

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 - DEFINITIONS

Aux termes des présentes, chacune des expressions mentionnées ci-dessous aura la signification qui lui est attribuée ci-après, à savoir :

Studio CLIC CLIC BANG BANG : est un collectif d'indépendants dit société de fait sans forme juridique. Association informelle administrativement parlant.

Ce collectif est composé de :

Fabien BORGNE – Entreprise individuelle – Affilié à la Maison des Artistes – Siret N° 503 308 595 00035 pour tous les travaux dit de créations graphiques.

> Siège social : 50 boulevard de Strasbourg – 83000 TOULON

Fabien LE MEE – Auto entreprise – Siret : 8022 4404 600016

> Siège social : 38 chemin des Aulnes – 83260 LA CRAU

Pascal BARRIERE – Auto entreprise — Siren N° 513 640 615

> Siège social : 50 boulevard de Strasbourg – 83000 TOULON

CLIENT : désigne toute personne physique ou morale signataire d'un bon de commande sous format papier ou électronique.

SERVICES : désigne l'ensemble des prestations de toutes natures effectuées par le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG pour le compte du CLIENT.

FOURNISSEUR : désigne toute personne physique ou morale auprès de laquelle le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG souscrit tout contrat dont l'objet est en rapport avec ou découle des SERVICES.

RESEAU : ensemble d'installations assurant soit la transmission, soit la transmission et l'acheminement entre les points de terminaison de ce réseau de données ou de signaux de télécommunications ainsi que l'échange des informations de commande et de gestion qui y sont associé. Le fait que le RESEAU soit interne, local, public, privé ou autre est ici sans influence ; ce terme recouvre tant les réseaux intranet qu'Internet.

INTERNET : ensemble de réseaux de toutes tailles interconnectés par le protocole IP

SITE WEB : ensemble structuré de pages au format ".html", composé d'éléments textuels, graphiques, photographiques, audio ou vidéo dans des formats standardisés.

ESPACE WEB : désigne un espace de stockage alloué par un FOURNISSEUR pour l'hébergement de chaque SITE WEB du CLIENT.

PUBLICATION : désigne l'action de transfert du SITE WEB du CLIENT sur un ESPACE WEB. La PUBLICATION désigne la livraison.

IMPRESSION ou PRINT : désigne tous les supports et créations destinées à être exploités sur des supports papier.

Article 2 - OBJET

Le présent document a pour objet de définir les termes et conditions ainsi que les modalités selon lesquelles le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG fournit les SERVICES à son CLIENT. Les bons de commande, sous format papier ou électronique, font partie intégrante du présent document. Toute commande (devis ou factures validés par un client) d'un ou de plusieurs SERVICES d'un membre du collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG implique l'acceptation par le CLIENT du présent document.

Article 3 – DOMAINE D'APPLICATION

3.1. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute prestation de toute nature, effectuée par l'un des membres du collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG dans les pays du monde entier. Elles prévalent sur toute condition d'achat, et, sauf dérogation expresse et formelle du Studio CLIC CLIC BANG BANG, toutes les clauses et conditions contraires pouvant figurer sur les commandes, imprimés du CLIENT ou de son représentant seront réputées nulles et non avenues.

3.2. Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes serait réputée ou déclarée nulle, ou non écrite, par un tribunal compétent, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur et seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des parties exprimée dans les présentes conditions générales de vente.

3.3. Le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG pourra modifier, réactualiser ou rectifier les présentes si besoin en est afin de prendre en compte une évolution législative, réglementaire, jurisprudentielle et/ou technique.

3.4. Le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG s'engage à communiquer les présentes conditions générales de vente à tout CLIENT qui en fait la demande.

Article 4 – PRISE D'EFFET - FORMATION DU CONTRAT

4.1. Les présentes conditions générales peuvent être modifiées ou complétées lorsque l'un des membres du collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG établit un bon de commande ou un devis qui constituent alors les conditions particulières. En cas de commande reçue du CLIENT, celle-ci ne sera considérée comme acceptée définitivement par le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG qu'après acceptation écrite du Studio CLIC CLIC BANG BANG. C'est cette acceptation qui constituera dans ce cas les conditions particulières.

4.2. L'obligation respective de chaque partie, de réaliser la prestation pour le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG et de payer la prestation pour le CLIENT, naît à partir du moment où le CLIENT a dûment signé et retourné par fax, mail, main propre ou courrier postal le devis et/ou le bon de commande émis par l'un des membres du collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG. Le contrat est alors réputé définitivement conclu, conformément à l'article 1583 et suivant du code civil (1). Il ne peut, sous peine de dommages-intérêts, être annulé par le CLIENT, sauf accord préalable des parties et sous réserve des stipulations de l'article 7.

(1) extrait du code civil – Article 1583 : Elle (la vente) est parfaite entre les parties et la propriété est acquise de droit au Studio CLIC CLIC BANG BANG à l'égard du CLIENT, dès qu'on est convenu de la chose et du prix, quoique la chose n'est pas encore été livrée, ni le prix payé dans son intégralité.

4.3. Les commandes peuvent être prises soient directement par le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG, soit par l'intermédiaire de ses membres. Sauf clauses particulières, le double de la commande ou du devis signé par le CLIENT tient lieu de confirmation.

4.4. Le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG pourra décider de refuser, d'interrompre ou de modifier la prestation, et ce sans indemnités au profit du CLIENT, à partir du moment où :

- le CLIENT ne démontre pas ou plus de gage suffisant de solvabilité,
- lorsque le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG constatera tout acte de piratage, de fraude ou de non-respect du code de bonne conduite propre à certaines prestations proposées par l'un des membres du Studio CLIC CLIC BANG BANG (notamment hébergement Internet).

Article 5 - RESERVE DE PROPRIETE

5.1. Le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG conserve la propriété de la prestation jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix et accessoires. Ne constitue pas paiement au sens de cette clause la remise d'un titre créant une obligation de payer (lettre de change, traite ou autre). Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra faire bénéficier le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG du droit de demander, aux frais du CLIENT, le remboursement et/ou la restitution de la prestation.

5.2. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert au CLIENT, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration de la prestation ainsi que des dommages qu'elle pourrait occasionner.

Article 5BIS – NOM DE DOMAINE

5.3. Propriété des noms de domaines : Les noms de domaines sont toujours de la propriété et enregistrés au nom du client, le Studio CLIC CLIC BANG BANG sera enregistré comme contact technique et administratif.

5.4. Transfert de nom de domaine : Le transfert d'un nom de domaine doit être demandé par lettre recommandée et sera ouvert sous 7 jours après règlement des frais de transferts de 150€ Ht. Le code de transfert ainsi que les fichiers et la base de données seront envoyés au client par mail.

Article 6 - PROPRIETE INDUSTRIELLE, INTELLECTUELLE, LITTERAIRE ET ARTISTIQUE

6.1. Sauf disposition contraire expresse du contrat de vente, le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG et ses membres conservent l'intégralité de la propriété industrielle, intellectuelle, littéraire et artistique de la prestation.

6.2. Sauf autorisation expresse, préalable et écrite délivrée par le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG, reste interdite et ouvre droit à des dommages - intérêts, toute reproduction, adaptation, ou modification et, en général, tout détournement physique ou intellectuel de la prestation.

Article 7 - PRIX – PAIEMENT - DELAIS – PENALITES

7.1. Le prix des SERVICES est ferme. Le tarif des SERVICES est celui mentionné dans le devis et/ou bon de commande papier ou électronique. Il est stipulé hors taxes et exprimé en euros portant sur le montant total à payer.

7.2. Les paiements sont effectués par chèque ou par virement. A défaut de respecter ces conditions de règlement, le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG se réserve la possibilité de suspendre ces prestations sans que le CLIENT puisse se prévaloir d'un éventuel recours. La mise en application de cette clause ne dispense pas du règlement des factures dues.

7.2.1 Toute prestation commandée au collectif CLIC CLIC BANG BANG, sauf disposition particulière mentionnée dans le devis, sera réglée comme suit :

- Acompte de 40% du montant total TTC à la signature du devis
- 60% du montant total TTC à la livraison de la prestation.

7.2.2 Condition particulière des règlements de prestation web, en particulier les sites web :

- Acompte de 40% du montant total TTC à la signature du devis.
- Règlement de 30% du montant total TTC à la validation des maquettes graphiques (avant le début du travail d'intégration web)
- Règlement de 30% du montant total TTC une fois la prestation terminée et avant la mise en ligne définitive.

7.3. Les conditions de l'offre concernent exclusivement les prestations spécifiées aux devis et/ou aux bons de commande. Toute prestation supplémentaire et non prévue sur le devis et/ou sur le bon de commande fera l'objet d'une majoration équivalente à sa valeur. Le refus de paiement d'une telle prestation ouvrira le droit pour le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG à la résiliation et au paiement intégral du contrat de vente, et à une indemnité égale au préjudice subi et/ou à la valeur de la prestation.

7.4. A défaut de paiement à l'une quelconque des échéances, les autres échéances deviendront immédiatement exigibles, même si elles ont donné lieu à traite. De plus, à titre de clause pénale et en application des dispositions légales, le CLIENT sera de plein droit redevable d'une pénalité pour retard de paiement, calculée par application à l'intégralité des sommes restant dues, d'un intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal par mois de retard.

7.5. Sauf stipulation contraire exprimée sur la facture ou le bon de commande aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé à une date antérieure à la date de livraison figurant sur le bon de commande ou tout autre document prouvant l'acceptation du collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG de réaliser la prestation.

7.6. Nos prix sont majorables lorsque le travail est exécuté en dehors des heures de bureau, par suite d'exigences du client, notamment lorsque la réalisation présente un caractère d'urgence.

7.7.

Article 8 - RESPONSABILITE DU CLIENT

8.1. Documents. Le CLIENT s'engage à mettre à disposition du Studio CLIC CLIC BANG BANG tous les documents, renseignements et éléments nécessaires à la réalisation des SERVICES commandés. Il assure qu'il est titulaire des droits de propriété intellectuelle et de toutes les autorisations de diffusion nationales et internationale des images, textes, vidéos et documents de toute nature, lui permettant de conclure le présent accord et que celui-ci n'est pas susceptible de porter atteinte aux droits de tiers.

8.2. Droit de la propriété. Le CLIENT s'engage à décharger le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG de toute responsabilité en ce qui concerne les services ou informations, signes, images, graphismes, sons ou toutes autres données multimédias qu'il mettra à disposition des utilisateurs. En particulier, il sera seul responsable de tout préjudice direct ou indirect matériel ou corporel causé par l'utilisation des SERVICES. Il fera sien tout litige pouvant survenir entre lui-même et toute personne tierce aux présentes. Dans l'hypothèse où la responsabilité du Studio CLIC CLIC BANG BANG serait néanmoins retenue par une autorité

judiciaire, il s'engage à indemniser le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG du préjudice résultant d'une faute de sa part.

8.3. Sécurité et spamming. Le CLIENT s'engage à ne pas pénétrer les systèmes informatiques du Studio CLIC CLIC BANG BANG et de ses FOURNISSEURS, ou tenter de le faire en dehors de tout usage normal. Le CLIENT déclare avoir pris connaissance des caractéristiques et des limites d'Internet décrites ci-après : - Les données circulant sur INTERNET ne sont pas protégées contre les détournements éventuels. Ainsi, la communication de mots de passe, les codes confidentiels et plus généralement, toute information à caractère sensible est effectuée par le CLIENT à ses risques et périls. - Tout envoi massif d'e-mail (courrier électronique) sans sollicitation des destinataires ("spamming"), qu'ils soient à caractère promotionnel ou non, peut également relever, en France, d'une infraction au code pénal.

8.4. E-mail. Le CLIENT est pleinement et entièrement responsable du contenu des e-mails qu'il envoie grâce aux SERVICES fournis par le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG. Le CLIENT s'engage expressément à vérifier et à respecter les conditions légales d'utilisation des SERVICES d'e-mail (courrier électronique) souscrits en son nom par le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG auprès de FOURNISSEURS.

8.5. Informations. Le CLIENT s'engage à maintenir une adresse postale valide. Le CLIENT s'engage à informer le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG de toute modification concernant sa situation (notamment changement d'adresse, changement de coordonnées bancaires). Le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG ne saurait être tenu responsable des conséquences que pourrait subir le CLIENT et/ ou les tiers dans l'hypothèse où le CLIENT aurait omis de notifier au Studio CLIC CLIC BANG BANG une quelconque modification.

Article 9 - RESPONSABILITE DU STUDIO CLIC CLIC BANG BANG

9.1. Force majeure. Aucune des deux parties ne sera tenue pour responsable vis à vis de l'autre de la non-exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation du présent contrat qui seraient dus au fait de l'autre partie consécutivement à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence.

9.2. Document transmis. Sur demande du CLIENT, les documents fournis pourront lui être restitués après achèvement de la prestation. Toutefois, le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG ne pourra être tenue responsable de la perte de documents requis pour la réalisation des SERVICES commandés. Le CLIENT est tenu de n'envoyer que des copies ou des documents sans valeur de remplacement.

9.3. Confidentialité. Le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG et le CLIENT s'engagent à conserver confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie, de quelque nature qu'ils soient, financiers, techniques, sociaux ou commerciaux, auxquels ils auraient pu avoir accès au cours de l'exécution de la prestation. La précédente disposition ne fait pas obstacle à ce que CLIC CLIC BANG BANG puisse faire état dans ses publicités ou documents commerciaux ou offres commerciales de toutes les commandes réalisées avec possibilité de mentionner la dénomination sociale du CLIENT et l'objet de la commande. Cette possibilité ne confère pas au Studio CLIC CLIC BANG BANG un droit quelconque sur les marques du CLIENT autre que ceux précédemment évoqués. Le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG ne saurait toutefois être tenue responsable d'éventuelles divulgations intervenues sur le réseau Internet ou chez des tiers.

9.4. Ethique. Le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG se réserve le droit de refuser tout document, texte ou image, contraire à son éthique, aux bonnes moeurs ou non conforme à la législation en vigueur.

9.5. Sécurité. La responsabilité du Studio CLIC CLIC BANG BANG ne saurait être engagée en cas d'introduction malveillante sur l'ESPACE WEB du CLIENT ou pour un piratage des boîtes à lettre électroniques du CLIENT et ce, malgré toutes les mesures de sécurité prises par le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG et ses FOURNISSEURS.

Article 10 : PRISE D'EFFET

Le présent contrat prend effet à la signature du bon de commande, sous format papier ou électronique, ou à l'acceptation sur le site web du Studio CLIC CLIC BANG BANG (www.clicclicbangbang.com) des présentes Conditions Générales de Vente.

Article 11 – SITE INTERNET – CONDITIONS PARTICULIERES

11.1. Réalisation. Le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG s'engage à réaliser pour le CLIENT le serveur WEB, suivant les spécifications décrites dans la proposition détaillée ci-jointe. Les prestations, objet du présent contrat, seront exécutées dans les locaux et avec les moyens du Studio CLIC CLIC BANG BANG. Le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG se réserve néanmoins le droit de sous-traiter tout ou partie des prestations, objet du présent contrat, à tout tiers ayant reçu son agrément. Le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG s'engage à mettre en oeuvre les moyens à sa disposition pour assurer ce service dans les meilleures conditions de temps et de permanence du service, cependant, Internet étant constitué de nombreux réseaux, le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG ne pourra être tenue pour responsable des

dysfonctionnements intervenant à l'extérieur de son propre réseau. Les informations qui résidents sur le serveur seront accessibles sous PC, aux utilisateurs des logiciels Microsoft Internet Explorer version 7.0 ou plus.

11.2. Modalités financières, conditions de paiement. Sauf spécification contraire dans le devis et/ou bon de commande, le paiement s'effectuera de la manière suivante :

- 40 % d'acompte non remboursables du montant HT à la prise de commande. Sans le paiement du montant d'acompte, la commande est considérée comme nulle et non avenue.

- Le paiement des 30 % suivant doit être effectif dans les 10 jours calendaires suivant l'acceptation écrite (mail ou courrier) de la charte graphique par le client.

- Le paiement des 30 % du solde doit être effectif dans les 10 jours calendaires suivant la livraison telle que stipulée à l'article A défaut de la réception du solde sous 30 jours calendaires, le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG se réserve le droit de supprimer le SITE WEB du SERVEUR. Sa remise en service sera facturée 100 Euros hors taxes, soit 120 Euros toutes taxes comprises. Dans ce cas, le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG décline toute responsabilité quant à une éventuelle perte de données enregistrées dans une ou plusieurs bases de données. Toute autre condition et modalité de paiement devra être précisée dans le bon de commande. Les tarifs ne comprennent pas l'accès à INTERNET et le coût des lignes téléphoniques. Il relève de la responsabilité du CLIENT de se connecter à INTERNET s'il le souhaite. Le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG ne peut être tenu pour responsable de la qualité de la ligne proposée par le fournisseur d'accès INTERNET. Le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment sous réserve d'un délai de préavis deux mois. En cas de refus de cette notification, le CLIENT devra, par lettre recommandée avec avis de réception, solliciter la résiliation du présent contrat avant son terme, dans les conditions de l'article 9. A défaut, les nouveaux tarifs sont réputés acceptés de façon irrévocable et sont appliqués à la facturation qui suit l'expiration du délai précité.

11.3. Documents. Le délai entre la signature de la commande et la fourniture de la totalité des documents par le CLIENT ne devra pas excéder 30 jours calendaires. Au-delà de ce délai, le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG se donne le droit de résilier le contrat, de renvoyer le cas échéant au CLIENT la documentation qu'il aura fournie en partie. Le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG conservera le premier versement qui aura été payé par le CLIENT lors de la commande à titre de dédommagement.

11.4. Délais. Le délai pour l'accomplissement des prestations prend cours à dater de la commande et de la fourniture des éléments indispensables par le client (contenus, textes...). Compte tenu de la nature des prestations incombant au Studio CLIC CLIC BANG BANG, il demeure en tout état de cause, un délai indicatif de 90 jours. Ce délai n'inclut pas les jours d'attente d'un retour du client : le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG fera de son mieux pour le respecter, mais n'encourra aucune responsabilité s'il n'est pas respecté. Ainsi, un retard éventuel ne donne pas le droit au CLIENT d'annuler la vente, de refuser les produits, ou de réclamer des dommages-intérêts sauf négligence grave de la part du Studio CLIC CLIC BANG BANG, démontrée par le CLIENT.

11.5. Maquette. Dans le cas où le cahier des charges prévoit la présentation d'une maquette en cours de réalisation, l'approbation de la maquette devra être constatée par écrit par le CLIENT, au moyen d'un document reformaté par le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG, intitulé « Approbation de la maquette ». Son approbation sera nécessaire pour l'avancement des travaux. Toute modification à la demande du CLIENT intervenant sur les éléments déjà validés, fera l'objet d'un devis.

La réalisation d'une nouvelle maquette pourra donner lieu à une facturation dont les modalités seront précisées dans le cahier des charges.

11.6. Livraison. L'installation du serveur WEB sur Internet et son accessibilité au public constitue la livraison. Une copie du serveur WEB, sur support disque souple, pourra être mise à disposition du Client sur sa demande contrepartie financière. La conformité du serveur WEB aux spécifications, décrites dans la proposition détaillée, aura été vérifiée par le CLIENT au plus tard 10 jours civils après la date de livraison. Passé ce délai sans observation du CLIENT, le serveur WEB sera réputé accepté par le CLIENT et entraînera le règlement du solde indiqué dans la proposition détaillée et le début de la période de garantie.

11.8. Responsabilité du CLIENT.

CNIL : Conformément à la loi du 6 Janvier 1978, le Client s'engage à déclarer son SITE WEB à la CNIL dans le cas où celui-ci permet de récupérer des données personnelles.

Contenu et mise à jour : Le CLIENT est seul responsable de la mise à jour et du contenu de son SITE WEB. Il est également responsable des dommages et des préjudices directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés par lui-même (ou ses préposés), au Studio CLIC CLIC BANG BANG et à ses FOURNISSEURS du fait de l'utilisation illégale ou non des serveurs d'hébergement. A ce titre il s'engage à ne pas conserver de données nominatives sans en avoir reçu l'autorisation de la CNIL (loi du 6 Janvier 1978). Il s'engage à ne pas proposer de lien hypertexte pointant vers des sites ou des pages non conformes à la législation. Il s'engage à ne pas proposer de pages, d'images, de textes, de vidéos, de sons ou d'animations pouvant nuire à l'image du Studio CLIC CLIC BANG BANG ou non conforme à la législation Française ou soumis(es) à des droits d'auteurs. Les thèmes, contenus ou sujets prohibés sont notamment, à titre non limitatif : toute atteinte aux droits d'auteur, toute atteinte à la vie privée d'autrui ; toute corruption ou tentative de corruption de mineurs, exploitation de mineurs, images pornographiques de mineurs, toute image, message ou texte

pornographique susceptible d'être lus ou vus par un mineur ; emploi d'image dégradante du corps de l'homme et de la femme ; toute injure ou diffamation ; toute provocation ; toute incitation à la haine, à la violence, au racisme, au suicide et plus généralement au crime ou au délit, toute apologie du crime ou propos négationnistes. Il s'engage expressément à assumer la responsabilité des textes, images, programmes ou sons diffusés par ses soins par l'intermédiaire du Studio CLIC CLIC BANG BANG.

11.9. Responsabilité du Studio CLIC CLIC BANG BANG.

Délais de livraison : le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG s'engage à tout mettre en oeuvre pour procéder à la réalisation des SERVICES commandés par le CLIENT, mais ne souscrit aucune obligation de délais, sauf convention particulière. La PUBLICATION par le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG du SITE WEB est notamment tributaire de la fourniture par le CLIENT des informations nécessaires à la réalisation de la commande.

11.10. Accès gestionnaire, mise à jour et modification du site. Le SERVICE peut prévoir pour le CLIENT un accès à un gestionnaire de site afin de mettre à jour son SITE WEB. Cette interface sera accessible sur le RESEAU INTERNET à une adresse du type www.nomdusite.dot/admin. Son accès nécessitera de s'authentifier par la saisie d'un login et d'un mot de passe. Ces derniers seront transmis par le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG au CLIENT lors de la PUBLICATION du SITE WEB. L'interface sera accessible aux logiciels "client" du type Netscape, Microsoft Internet Explorer version 7.0 ou plus. Il appartient au CLIENT de s'assurer que toutes les modifications ou évolutions techniques qu'il pourrait envisager effectuer sur ce SITE WEB par tout autre moyen que les services du Studio CLIC CLIC BANG BANG, sont possibles et compatibles avec les caractéristiques techniques des SERVICES.

11.11. Divers. Le CLIENT autorise le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG à utiliser son nom et son logo ainsi que celui des produits référencés pour la promotion du site. Le CLIENT autorise le collectif Studio CLIC CLIC BANG BANG à signer le SITE WEB réalisé par la mention « Réalisation Studio CLIC CLIC BANG BANG », munie d'un lien hypertexte menant sur le site.